

## Wasseiges: la Commune dit non à la porcherie - 17/06/2013

### WASSEIGES -

Après avoir reçu plus de 400 plaintes, le collège communal a émis un avis négatif contre le projet de porcherie dans les campagnes d'Acosse.

L'enquête publique sur le projet de construction d'une porcherie à Acosse (Wasseiges) s'est achevée fin juin. Et c'est peu dire que l'exploitation porcine ne fait pas l'unanimité. L'administration wasseigeoise a reçu plus de 400 courriers et mails d'opposants à la production en circuit-fermé qui devait engraisser jusqu'à 5 500 porcs annuellement. Restait au collège à se prononcer. Ce qu'il a fait dernièrement en émettant un avis négatif. *«Le nombre de réclamation reçu est énorme, comment le bourgmestre, Joseph Haquin. Et nous sommes là pour défendre la population. Plus de la moitié des avis reçus émanent de la commune d'Avin qui est aussi très concernée. Ce qui fait peur ce sont entre autre les odeurs.»*



Un premier non qui s'accompagne également de celui de la SWDE (Société Wallonne Des Eaux). C'est que les bâtiments prévus se trouvent en plein dans la zone de prévention de prise d'eau du captage d'Avin. Du côté des élus d'Alliance, on accueille avec satisfaction cette décision. *«On ne peut être que content de cette décision, dit Francis Cloux, chef de file. Il y avait beaucoup d'arguments contre le projet. L'impact sur l'environnement, le charroi que cela aurait entraîné. On n'aurait pas compris un autre avis du collège. Mais sans la mobilisation des riverains, cela aurait pu être une autre réponse. Il y a deux semaines, le discours était moins fort et plutôt positif du côté de la commune. On nous disait que l'endroit était propice.»*

### Les initiateurs accusent le coup

Derrière cette future porcherie, on retrouve Angélique Minne. Le terrain appartient à son père et cette décision négative, c'est un choc pour elle. *«Nous sommes jeunes et nous voulons nous lancer dans la vie active. On voulait commencer à travailler et là on a l'impression qu'on nous plante un couteau dans le dos. On ne s'y attendait pas.»*

Pour la Perwézienne d'origine, le dossier a été bien étudié et présentait toutes les garanties. *« Nous avons choisi expressément cet emplacement. Les premières habitations sont à 850 mètres. Ce qui veut dire que le rayon d'odeur ne va pas jusque-là et en plus il n'y a pas de vents dominants. Et pour le captage d'eau, la région wallonne a fait une enquête et à l'époque, il n'y avait pas de problème.»*

Pour convaincre et rassurer, la famille Minne avait organisé une visite de la porcherie qu'elle

exploite à Perwez. *«Les représentants de la commune se sont déplacés mais un seul riverain est venu voir. C'est dommage. On est ouvert, prêt à créer des liens. On a l'impression que les gens ont porté plainte sans savoir, sans connaître le projet.»*

Le dossier est désormais à la région qui devra se prononcer sur base des avis reçus. Si la décision est négative, la famille Minne pour introduire un recours. Accusant le coup, Angélique Minne ne sait plus encore la suite qu'elle désire donner au projet.

Cédric BLANCKAERT (L'Avenir)